



Dinan

Léhon

VILLE DE DINAN – CCAS DE DINAN

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Mise en place d'une mutuelle santé solidaire pour les habitants de Dinan

La Ville de Dinan et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lancent un appel à manifestation d'intérêt afin de sélectionner un organisme de mutuelle santé chargé de proposer aux Dinannais une complémentaire santé à adhésion facultative et individuelle, à des tarifs adaptés et avantageux, sans condition d'âge, d'état de santé ni de ressources.

La Ville et le CCAS agissent comme facilitateurs : ils ne sont ni assureur ni financeur, et les habitants contractent directement avec l'organisme retenu. Cette consultation ne constitue pas un marché public. Une convention tripartite d'un an, renouvelable deux fois, sera conclue avec l'organisme retenu. L'attribution est prévue en décembre 2026, pour une mise en place au cours du 1er trimestre 2027.

Date limite de remise des propositions : 10 novembre 2026 à 17 heures.

Dossier à demander à achatspublics@dinan.fr, ou accessible gratuitement via le site de la Ville : <https://www.dinan.fr/> et sur la plateforme Megalis Bretagne : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> (entité " Commune de Dinan ", réf. " AMI Mutuelle Solidaire ").

Les propositions pourront être remises, envoyées ou dématérialisées.

Renseignements : achatspublics@dinan.fr - 02 96 87 40 54. Renseignements : achatspublics@dinan.fr – 02 96 87 40 54.

Avis envoyé à la publication le : 5 octobre 2026